

La Liste rouge des espèces menacées en France

Reptiles et amphibiens de Mayotte

Mai 2014

Reptiles de Mayotte

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Sous-espèce ¹	Endémisme ²	Catégorie Liste rouge Mayotte	Critères Liste rouge Mayotte	Tendance ³	Catégorie Liste rouge mondiale
Colubridae	<i>Liophidium mayottensis</i>	Couleuvre de Mayotte		M	CR	B2ab(iii,v)	↘	EN
Gekkonidae	<i>Ebenavia inunguis</i>	Gecko sans ongle			VU	D2	?	LC
Gekkonidae	<i>Paroedura stellata</i>	Gecko terrestre de Mayotte		M	VU	D2	?	NE
Gekkonidae	<i>Phelsuma nigristriata</i>	Gecko diurne à bandes noires		M	VU	D2	→	VU
Scincidae	<i>Cryptoblepharus boutonii</i>	Scinque maritime	ssp. <i>mayottensis</i>	(M)	VU	D2	?	NE
Gekkonidae	<i>Phelsuma pasteuri</i>	Gecko diurne de Pasteur		M	NT	pr.B2b(iii)	?	NT
Gekkonidae	<i>Phelsuma robertmertensi</i>	Gecko diurne à ligne dorsale		M	NT	pr.B2b(iii)	?	EN
Colubridae	<i>Lycodyras maculatus</i>	Serpent des cocotiers	ssp. <i>comorensis</i>	C (M)	NT	pr.B2b(iii)	?	NT
Chamaeleonidae	<i>Furcifer polleni</i>	Caméléon de Mayotte		M	LC		→	LC
Gekkonidae	<i>Geckolepis maculata</i>	Gecko à grandes écailles			LC		?	LC
Scincidae	<i>Amphiglossus johannaë</i>	Scinque fouisseur		C	LC		?	LC
Scincidae	<i>Trachylepis comorensis</i>	Scinque des Comores		C	LC		→	LC

(1) Lorsque l'espèce est représentée à Mayotte par une seule sous-espèce particulière. (2) M : espèce endémique de Mayotte ; C : espèce endémique des Comores ; () : statut d'endémisme de la sous-espèce entre parenthèses. (3) Tendance d'évolution des populations : en augmentation (↗), en diminution (↘), stable (→) ou inconnue (?).

Amphibiens de Mayotte

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Endémisme ¹	Catégorie Liste rouge Mayotte	Critères Liste rouge Mayotte	Tendance ²	Catégorie Liste rouge mondiale
Mantellidae	<i>Blommersia</i> sp. *	Grenouille*	M	NT	pr.D2	→	NE
Mantellidae	<i>Boophis</i> sp. *	Rainette*	M	NT	pr.D2	→	NE

(1) M : espèce endémique de Mayotte. (2) Tendance d'évolution des populations : en augmentation (↗), en diminution (↘), stable (→) ou inconnue (?). (*) Espèce en cours de description.

Liste des espèces présentes à Mayotte non soumises à l'évaluation*

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge Mayotte	Catégorie Liste rouge mondiale
Gekkonidae	<i>Hemidactylus frenatus</i>	Hémidactyle bridé, Tjicjac	NA	LC
Gekkonidae	<i>Hemidactylus mercatorius</i>	Hémidactyle des palmiers, Margouillat	NA	LC
Gekkonidae	<i>Hemidactylus platycephalus</i>	Margouillat	NA	NE
Gekkonidae	<i>Phelsuma dubia</i>	Gecko diurne sombre	NA	LC
Gekkonidae	<i>Phelsuma laticauda</i>	Gecko diurne poussière d'or	NA	LC
Typhlopidae	<i>Ramphotyphlops braminus</i>	Typhlops brame	NA	NE

(*) Espèces introduites dans la période récente (après 1500).

La Liste rouge des espèces menacées en France

Etablie conformément aux critères de l'UICN, la Liste rouge des espèces menacées en France vise à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces de la faune et de la flore à l'échelle du territoire national. Cet inventaire de référence, fondé sur une solide base scientifique et réalisé à partir des meilleures connaissances disponibles, contribue à mesurer l'ampleur des enjeux, les progrès accomplis et les défis à relever pour la France, en métropole et en outre-mer.

Tous les résultats sont disponibles sur : www.uicn.fr/Liste-rouge-France.html et <http://inpn.mnhn.fr>

Chapitre Reptiles et amphibiens de Mayotte

Liste des experts et des contributeurs

Coordination - Sébastien Moncorps (directeur UICN France) et Jean-Philippe Sibley (directeur SPN / MNHN)

Mise en œuvre - Aurora Cavois (UICN France), Guillaume Gigot (SPN / MNHN), Patrick Haffner (SPN / MNHN), Florian Kirchner (UICN France)

Compilation des données et pré-évaluations - Oliver Hawlitschek (ZSM)

Comité d'évaluation - Experts : Oliver Hawlitschek (ZSM), Frank Glaw (ZSM)

Evaluateurs Liste rouge : Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)

Les catégories de l'UICN pour la Liste rouge

EX : Espèce éteinte au niveau mondial

EW : Espèce éteinte à l'état sauvage

RE : Espèce disparue de Mayotte

Espèces menacées de disparition à Mayotte

CR En danger critique

EN En danger

VU Vulnérable

Autres catégories

NT : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de Mayotte est faible)

DD : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)

NA : Non applicable (espèce non soumise à évaluation car introduite à Mayotte dans la période récente)

NE : Non évaluée (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste rouge)

Méthodologie

La méthodologie utilisée pour l'évaluation est celle de l'UICN, décrite dans les deux guides :

- Catégories et critères de la Liste rouge de l'UICN: Version 3.1 (2012)

- Lignes directrices pour l'application des critères de la Liste rouge de l'UICN aux niveaux régional et national : Version 4.0 (2012)

Tous deux sont disponibles en téléchargement à l'adresse : www.uicn.fr/La-Liste-rouge-des-especes.html

Notation des critères de classement

Pour les espèces menacées, le classement dans l'une des catégories CR, EN ou VU est justifié par les critères (A à E) et sous-critères (1, 2,... ; a, b, c... ; i, ii, iii...) dont les seuils sont remplis.

Exemple : Gecko sans ongle (*Ebenavia inunguis*)
Catégorie : VU ; Critère : D2

Pour les espèces classées en catégorie NT, les critères ayant conduit à considérer l'espèce proche de la catégorie VU sont précisés à la suite du préfixe « pr. ».

Exemple : Gecko diurne de Pasteur (*Phelsuma pasteurii*)
Catégorie : NT ; Critère : pr.B2b(iii)

Citation des résultats : UICN France & MNHN (2014). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et amphibiens de Mayotte. Paris, France. Dossier électronique.



Le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est le réseau des organismes et des experts de l'UICN en France. Regroupant au sein d'un partenariat original 2 ministères, 13 organismes publics et 40 organisations non-gouvernementales, il joue un rôle de plate-forme d'expertise et de concertation pour répondre aux enjeux de la biodiversité.

Le Comité français de l'UICN rassemble également un réseau de plus de 250 experts répartis en cinq commissions thématiques, dont la Commission de sauvegarde des espèces qui réunit 130 spécialistes. Au niveau mondial, l'UICN a développé la méthodologie de référence pour guider les pays dans l'élaboration de leur Liste rouge nationale des espèces menacées.

www.uicn.fr



**Muséum
national
d'Histoire
naturelle**

Le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) est un établissement public à caractère scientifique et culturel, placé sous la double tutelle des Ministères de la recherche et de l'écologie. Ses missions incluent la recherche, la gestion des collections, l'expertise et la diffusion des connaissances.

Le Service du patrimoine naturel du MNHN est responsable de la conduite scientifique de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN). Pour réaliser cette mission, il développe un système d'information national sur la nature rassemblant la connaissance sur la biodiversité et la géodiversité. Institution de renommée internationale, le MNHN dispose grâce aux travaux de ses scientifiques d'une expertise reconnue sur la biodiversité et sa conservation.

www.mnhn.fr/spn

Avec le soutien de :

